

La loi 21 : approfondissements et suites

Mot de bienvenue

Daniel BARIL, président MLQ

Aspects philosophiques et juridiques comparés

Président de séance : Yvan Lamonde

Guillaume ROUSSEAU (Université de Sherbrooke)
Le libéralisme, le républicanisme et la laïcité

Patrick TAILLON (Université Laval)
La place et le rang particuliers de la laïcité dans
l'ordonnement juridique au Québec et au Canada.

Dominique GOUSSOT
(Fédération nationale de la libre pensée, Paris)
Les lois de séparation en Europe

PAUSE

La réception de la laïcité

Président de séance : Guillaume Rousseau

François ROCHER (Université d'Ottawa)
La réception de la loi 21, au Canada et ailleurs (médias)

Catherine CÔTÉ (Université de Sherbrooke)
L'opinion publique et la laïcité (sondages)

DÎNER

Pédagogies de la laïcité

Présidente de séance : Marie-Claude Girard

Yvan LAMONDE (Université McGill)

L'urgence d'une pédagogie civile de la laïcité

David SANTAROSSA (Université de Montréal) et François CÔTÉ
(Université de Sherbrooke)

Un contenu possible lié à la laïcité dans le cours Culture
et citoyenneté québécoise ?

PAUSE

Laïcité à compléter et égalité des sexes

Présidente de séance : Catherine Côté

Nadia EL-MABROUK (Université de Montréal)

Les défis d'une éducation laïque au Québec.

Marie-Claude Girard (retraîtée de la Commission canadienne des
droits de la personne)

Stéphane VIGNEAULT (École Ensemble)

Les écoles religieuses et l'intérêt public

SYNTHÈSE (Y. Lamonde et G. Rousseau)